

Villes, mer, campagne : comment les nouveaux habitants dynamisent les différents territoires bretons

En cinq ans, 254 400 personnes sont venues s'installer en Bretagne. Les jeunes arrivants habitent plus généralement les villes-centres, les actifs d'âge moyen les zones périurbaines. Le littoral breton séduit toujours. Les retraités privilégient les côtes morbihannaises. En présence de pôles d'emploi, l'espace rural exerce également une attraction.

Les nouveaux Bretons sont plus jeunes que l'ensemble de la population. Ceux qui travaillent occupent principalement des emplois qualifiés, mais aussi d'employés. Le chômage touche plus les arrivantes que les arrivants.

Quand ils sont nés en Bretagne, les nouveaux habitants s'installent dans leur département de naissance, surtout dans le Finistère.

S'installer en Bretagne : en cinq ans, 254 400 personnes ont pris cette décision. Les raisons qui motivent ces arrivées sur la région sont multiples : études, mobilité professionnelle, retraite. Ces nouveaux

habitants représentent 8,8 % de la population bretonne âgée de plus de 4 ans. Leurs migrations ont donc participé au dynamisme démographique régional. Ils n'ont pas le même profil que la population bretonne et n'ont pas

nécessairement fait les mêmes choix quant à leur lieu de résidence. Ces choix influencent de diverses manières maints aspects de la vie régionale.

Champ de l'étude

Les arrivants sont les personnes résidant dans la région le 15 janvier de l'année 2006 et dans une autre région de métropole cinq ans auparavant. Du fait des migrations multiples et des retours, non comptabilisés, le nombre d'arrivants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées. Sont comptabilisés les arrivants provenant des autres régions métropolitaines, des Dom-Tom et de l'étranger. Ce sont les arrivants de l'extérieur de la région qui sont ventilés par commune. Ainsi, pour une commune bretonne, les arrivants des autres communes ne sont pas comptabilisés.

Par ailleurs, l'étude se limite aux 5 ans et plus car, par définition, les moins de 5 ans n'ont pas de résidence antérieure cinq ans auparavant.

Les arrivants plutôt en ville-centre

Comme la population bretonne, les nouveaux habitants habitent plus dans l'espace à dominante urbaine que dans l'espace rural. En revanche, ils résident plus dans les villes-centres, surtout à Rennes, Brest, Vannes, Saint-Brieuc et Lorient. Globalement, les villes-centres sont pourtant moins dynamiques en termes d'évolution de population par rapport à l'espace périurbain. Autour de Rennes par exemple, la population a le plus augmenté en deuxième et troisième couronnes.

Plus on s'éloigne de la ville-centre, plus la part des nouveaux habitants dans la population diminue. Quimper se distingue avec une part plus élevée des arrivants dans le périurbain sud, par exemple à Bénodet, Fouesnant ou l'Île-Tudy, qu'en banlieue à Ergué-Gabéric, Plomelin ou Pluguffan.

Quant à l'espace rural, il attire des nouveaux habitants plus particulièrement dans le Morbihan, grâce aux pôles d'emploi comme Pontivy et Ploërmel. Par ailleurs, dans ce département, la part des arrivants dans la popula-

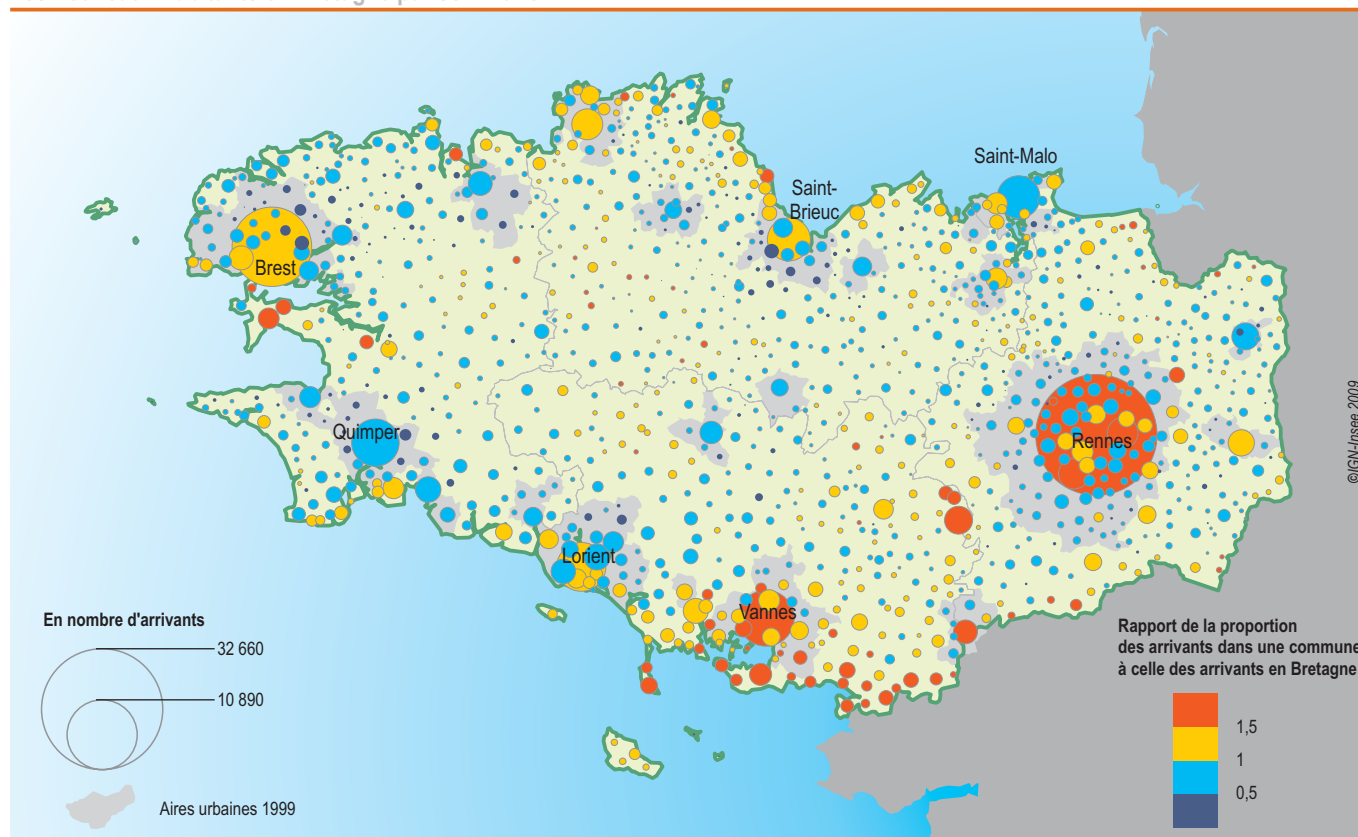
tion est plus élevée dans les pôles d'emploi de l'espace rural que dans les villes-centres, notamment sur le littoral.

Les jeunes arrivants (20-29 ans) actifs en emploi préfèrent aussi les villes-centres : 5 sur 10 s'y installent. Dans la région rennaise, 60 % de ces jeunes s'installent dans la seule ville de Rennes ; dans la banlieue, cette proportion tombe à 14 %. Si on s'éloigne encore de Rennes, dans l'espace périurbain, la part passe à 26 %. Dans les espaces ruraux, ils viennent habiter dans les communes des pôles d'emploi et aussi dans celles proches des écoles militaires et des bases navales, comme à Guer ou à Crozon.

Le lieu de travail conjugué à la recherche de conditions de logement plus favorables guident le choix du lieu de résidence des 30-39 ans. Par rapport aux 20-29 ans, ils privilégient moins les villes-centres et nettement plus l'espace périurbain pour aménager dans des logements plus grands avec leurs familles, tout en gardant une proximité relative

Les nouveaux habitants s'installent dans les villes-centres et sur le littoral

Les nouveaux habitants en Bretagne par commune



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Lecture : à Quimper, la proportion des arrivants par rapport aux sédentaires est plus faible que sur l'ensemble de la Bretagne (1,96 %, contre 2,14 %). Le rapport de ces proportions est égal à 0,92.

avec leurs emplois essentiellement situés dans les pôles urbains. En revanche, les espaces ruraux ne les attirent pas.

L'attractivité du littoral morbihannais

Sur 10 nouveaux habitants, 4 s'installent sur le littoral. Les nouveaux résidents sur le littoral représentent 9,2 % de la population du littoral. Dans les terres, c'est 8,5 % ; Rennes mise à part, la proportion tombe à 7,6 %. La présence des arrivants sur le littoral n'est pas homogène. Les communes des côtes morbihannaises présentent pratiquement toutes une proportion d'arrivants supérieure à celle de l'ensemble de la Bretagne. Elle est particulièrement élevée à l'est du golfe du Morbihan, de Pénestin à Arzon, y compris Vannes et Arradon, ainsi qu'à Locmariaquer et sur la presqu'île de Quiberon. Cette tendance se prolonge à l'est sur la frontière avec la Loire-Atlantique, de Camoël à Tréhillac. En revanche, à Riantec et à Ploemeur, les arrivants sont en moindre proportion. Les alentours de Ploërmel ont également attiré des arrivants. En règle générale, il s'agit de couples d'actifs accompagnés de jeunes enfants. La présence des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan n'est pas étrangère à cet afflux d'arrivées, notamment sur les communes de Guer, Beignon et Saint-Malo-de-Beignon.

Sur le littoral costarmoricain, les arrivants se répartissent en moyenne de la même manière qu'en Bretagne. La proportion d'arrivants est plus élevée dans les stations balnéaires de Saint-Quay-Portrieux, Perros-Guirec, Pléneuf-Val-André et Erquy ; elle est plus faible dans les communes du littoral est de Saint-Brieuc et dans celles du rivage du Trégor-Goëlo allant de Ploubazlanec à Plougrescant.

En revanche, sur le littoral finistérien, la proportion d'arrivants est plus faible, notamment sur le littoral nord. Pourtant, les arrivées sont nombreuses : des actifs avec leur famille et des étudiants sur Brest, mais également des actifs, toujours avec leur famille et des retraités dans quelques communes du littoral sud. Les militaires, les élèves officiers de l'école navale et les élèves gendarmes dans la presqu'île de Crozon font également partie des arrivants en nombre ; mais ils sont caractérisés par des rotations importantes : ils repartent peu de temps après leur arrivée. Dans les terres, la part des nouveaux habitants dans la population est aussi la plus faible dans le Finistère.

Définition des espaces territoriaux

Le zonage en aires urbaines décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

1 arrivant sur 2 entre 20 et 39 ans, contre 1 sur 4 dans la population

Répartition des arrivants et de la population selon la tranche d'âge en 2006

Âge en 2006	Arrivants		Population des 5 ans et plus	
	En effectif	%	En effectif	%
De 5 à 19 ans	49 880	20	568 389	20
De 20 à 29 ans	66 355	26	362 411	12
De 30 à 39 ans	55 471	22	410 723	14
De 40 à 54 ans	38 327	15	637 403	22
De 55 à 65 ans	26 208	10	351 955	12
65 ans et plus	18 214	7	574 485	20
Total	254 455	100	2 905 366	100

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Les arrivants plus jeunes, surtout en Ile-et-Vilaine

Les arrivants sont en moyenne plus jeunes que la population : 34,9 ans, contre 43,1 ans.

Les plus nombreux sont des jeunes âgés de 20-29 ans, suivis des 30-39 ans. Ces jeunes adultes de 20 à 39 ans représentent ainsi la moitié des arrivants, contre le quart dans la population bretonne.

La différence d'âge entre les arrivants et la population est plus marquée en Ile-et-Vilaine, là où la population et les arrivants sont les plus jeunes. La moitié des nouveaux étudiants et élèves résident en Ile-et-Vilaine. Deux raisons l'expliquent : la présence du pôle universitaire rennais, ainsi que l'arrivée en nombre de familles avec enfants dans le département. Par ailleurs, l'âge moyen des arrivants est plus élevé dans le centre de la Bretagne et sur le littoral, sauf sur l'ouest finistérien. Cela est dû à la présence plus forte des 60 ans et plus par rapport aux autres classes d'âge. Dans le centre de la Bretagne, ces arrivées accentuent un vieillissement déjà existant.

Deux cadres sur dix à Rennes

45 % des nouveaux habitants ont un emploi ; c'est un peu plus que chez les sédentaires. En revanche, le taux d'emploi, rapport des actifs en emploi sur la population en âge de travailler chez les 15-64 ans, est plus faible chez les arrivants. Ceci est dû notamment à la plus forte présence des étudiants et des chômeurs chez les nouveaux habitants de Bretagne. Les arrivants sont pourtant plus qualifiés que les sédentaires. La proportion de cadres est plus élevée ; celle des ouvriers l'est moins.

Ce sont les professions intermédiaires qui sont les plus nombreuses chez les arrivants, en raison notamment de leur forte présence dans les grandes villes comme Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Quimper et Lorient ou dans des villes moyennes comme Vitré, Douarnenez, Redon, Lamballe ou Concarneau.

Vannes et Brest se distinguent des autres grandes villes par leur plus grande proportion d'employés.

Plus de cadres et moins de retraités chez les arrivants

Structure des arrivants et de la population des 5 ans et plus au lieu de résidence par catégorie socioprofessionnelle en 2006

Catégorie socioprofessionnelle en 2006	Arrivants		Population des 5 ans et plus	
	En nombre	%	En nombre	%
Agriculteurs exploitants	596	0	52 040	2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7 137	3	84 432	3
Cadres et professions intellectuelles sup.	28 891	11	161 968	6
Professions intermédiaires	39 542	15	323 714	11
Employés	37 302	15	396 749	13
Ouvriers	23 268	9	373 127	13
Total des actifs	136 736	53	1 392 030	48
Retraités	36 178	14	731 189	25
Autres inactifs (1)	82 684	33	779 257	27
Total	255 598	100	2 902 476	100

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

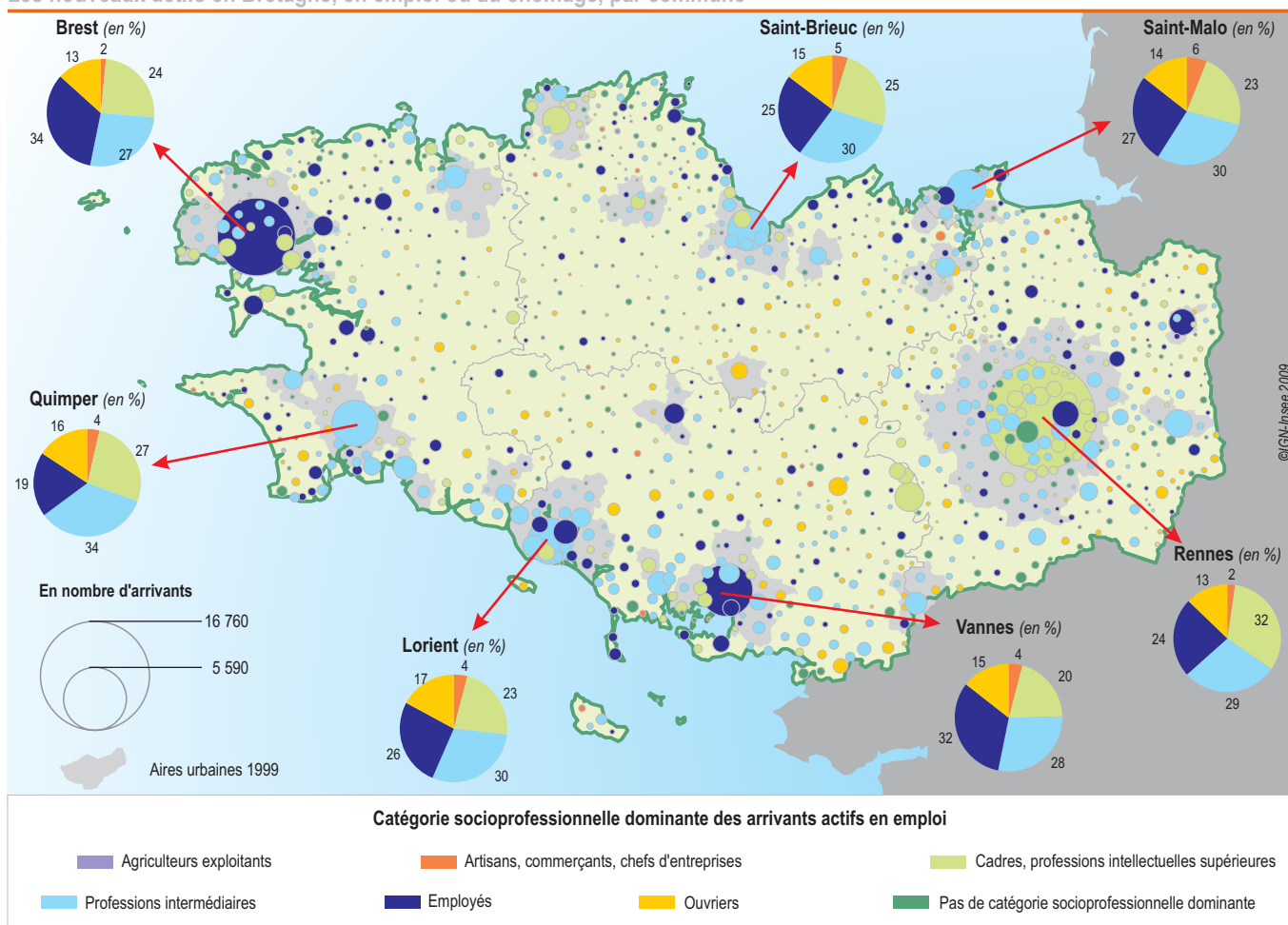
(1) Chômeurs n'ayant jamais travaillé, élèves, étudiants, stagiaires, moins de 14 ans, personnes au foyer

Quant aux cadres arrivants, ils sont presque quatre fois plus nombreux en Ile-et-Vilaine que dans les Côtes-d'Armor. Cette catégorie socioprofessionnelle est prépondérante à Rennes et dans les communes de la première couronne. Enfin, les arrivants ouvriers sont en plus grande proportion dans des petites communes rurales de l'intérieur de la Bretagne. Six fois sur dix, ils travaillent dans les services aux entreprises, la construction, les industries agroalimentaires et le commerce.

Parmi les 20-29 ans, 61 % ont un emploi, 23 % sont élèves, étudiants et stagiaires et 12 % sont au chômage. Dans la population bretonne de cette tranche d'âge, les jeunes sont plus souvent en emploi et moins souvent élèves, étudiants et stagiaires. En revanche, la proportion de chômeurs est identique, mais elle est plus importante pour les 30-39 ans.

Les employés prédominent à Brest et à Vannes

Les nouveaux actifs en Bretagne, en emploi ou au chômage, par commune



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Lecture : à Brest, le nombre de nouveaux actifs (en emploi et au chômage) est de 8 540. Au sein des actifs en emploi, les employés sont les plus nombreux.

Parmi les jeunes arrivants en emploi de 20 à 39 ans, il y a deux fois plus de cadres que parmi l'ensemble des jeunes Bretons. Presque un tiers de ces jeunes occupent des professions intermédiaires. La proportion de cadres est toutefois plus importante chez les 30-39 ans (26 %, contre 20 %), tandis que celle des ouvriers et employés l'est moins que parmi les plus jeunes.

Les nouvelles Bretonnes plus touchées par le chômage

Alors que dans la population bretonne, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes, chez les arrivants elles sont minoritaires. Comme leurs homologues masculins, les nouvelles habitantes sont plus touchées par le chômage que les sédentaires : 11 % des arrivantes se déclarent chômeuses, 4 % chez les sédentaires.

Il y a autant de femmes que d'hommes dans les arrivants retraités ; en revanche, elles sont presque quatre fois plus nombreuses chez les inactifs (principalement les personnes au foyer).

Le littoral sud breton prisé par les retraités

Parmi les nouveaux habitants, 36 000 ont décidé de commencer ou de passer leur retraite en Bretagne. Ils représentent seulement 14 % des arrivants, contre 25 % dans la population bretonne. En outre, ils sont trois fois moins nombreux que les actifs en emploi arrivants. Cependant, il existe des disparités géographiques. En Bretagne, ils représentent 5 % de la population des retraités, dans le Morbihan 8 % et dans l'Ille-et-Vilaine 3 %.

Un peu plus de la moitié s'installent sur le littoral. Quand ils s'y installent, c'est d'abord sur celui du Morbihan. De Pénestin jusque la

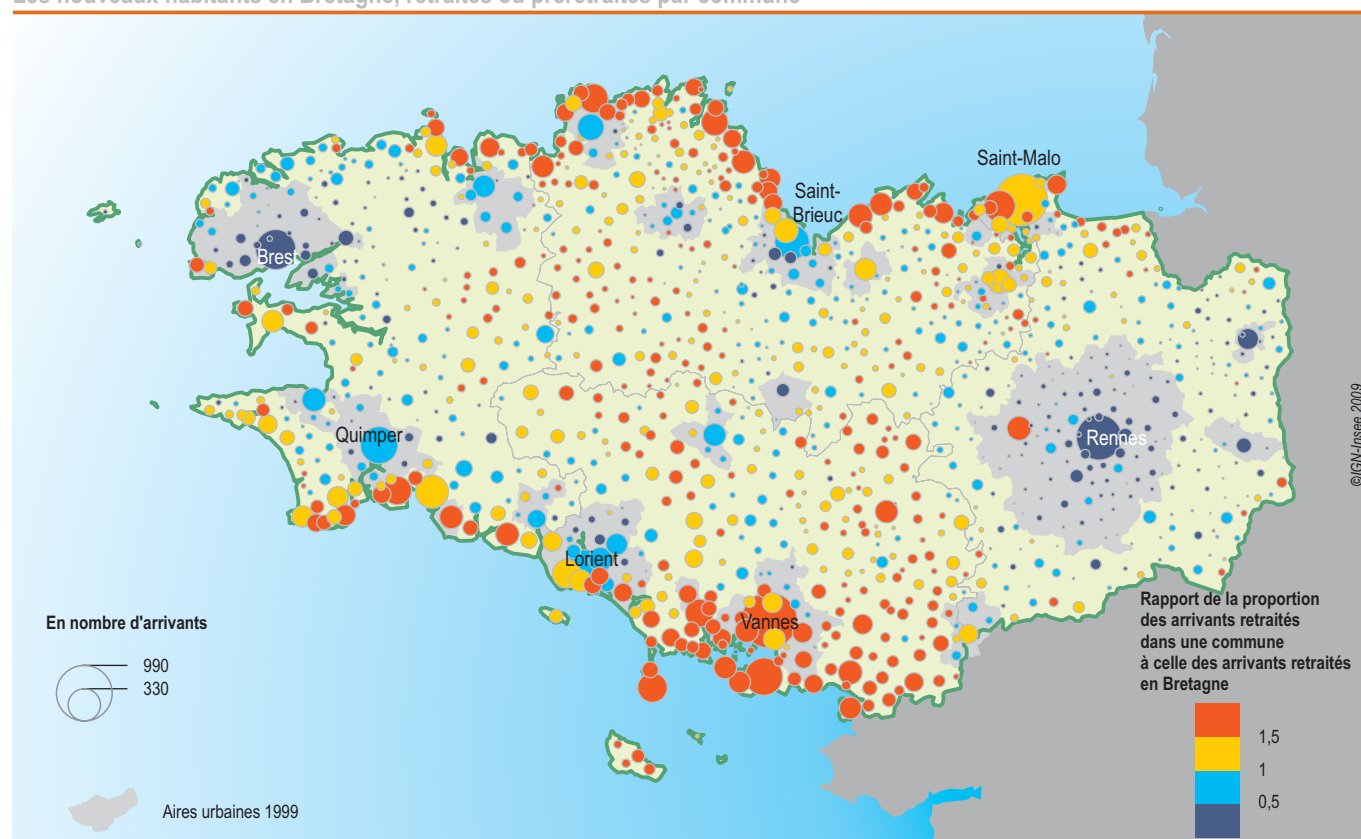
ria d'Étel en passant par les communes bordant le golfe, la présence des retraités est très supérieure à la moyenne du littoral morbihannais. À Pénestin, par exemple, pour 100 retraités résidents, il en arrive 27. A contrario, de l'autre côté de la ria d'Étel vers Lorient, la proportion des arrivants dans la population est plus faible.

Les retraités arrivent aussi sur le littoral atlantique du Finistère, y compris dans la presqu'île de Crozon, et enfin sur celui des Côtes-d'Armor. Dans les terres, les arrivées sont moins concentrées. Au niveau départemental, le Morbihan arrive en tête, suivi de près par les Côtes-d'Armor.

Quant à l'Ille-et-Vilaine, département où les retraités sont les moins nombreux chez les arrivants et dans la population, les nouveaux habitants se concentrent à Rennes et sur le littoral, principalement à Saint-Malo et à Dinard.

Les retraités attirés par le littoral

Les nouveaux habitants en Bretagne, retraités ou préretraités par commune



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Lecture : à Vannes, la proportion des arrivants retraités par rapport aux sédentaires est plus forte que sur l'ensemble de la Bretagne (2,73 % contre 1,57 %). Le rapport de ces proportions est égal à 1,74.

Revenir en Bretagne : le choix des racines

25 % des nouveaux habitants sont nés en Bretagne. Cette proportion est de 13 % pour les arrivants en Midi-Pyrénées et 12 % en Languedoc-Roussillon. Or, ces trois régions sont parmi les plus attractives de France. Si la Bretagne n'est pas le choix du soleil, c'est

peut-être plus celui d'un attachement à ses origines.

Les natifs de Bretagne proviennent principalement de l'Île-de-France, puis des Pays de la Loire. Ils sont un peu plus nombreux dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine ; en revanche, leur part dans les arrivants est supérieure à la moyenne régionale dans le Finistère et les

Côtes-d'Armor. Les Finistériens semblent plus attachés à leur département de naissance : 22 % des arrivants dans ce département y sont nés, contre 14 % pour les arrivants en Ille-et-Vilaine.

■ Isabelle Baudequin

Définitions

Sédentaires : population résidant dans la région le 1^{er} janvier de l'année n-5 et le 15 janvier de l'année n. Cela ne signifie pas que cette population n'a pas été mobile dans la région. Ainsi, une personne qui déménage d'une commune bretonne à une autre, d'un département breton à un autre est considérée comme sédentaire.

Les communes littorales : d'après la loi Littoral de 1986, les communes littorales sont en bord de mer les communes maritimes, riveraines des océans, des lagunes ou des estuaires en aval de la limite transversale à la mer. Depuis le décret n°2004-311 de mars 2004, ont été ajoutées les communes d'estuaires, situées entre la limite de salure et la limite transversale à la mer. En Bretagne, il y a 279 communes littorales sur 1270 communes pour lesquelles on prend l'intégralité de la population des 5 ans et plus.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

L'appellation "**professions intermédiaires**" est une création de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans la santé et le travail social ; parmi eux, les infirmières et les assistantes sociales.

La banlieue de Rennes regroupe les communes de : Cesson-Sévigné, Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Saint-Grégoire, Montgermont, Pont-Péan et Vezin-le-Coquet.

Pour en savoir plus

- Les migrations des jeunes Bretons diplômés de l'enseignement supérieur entre 1990 et 1999 / Marie-Hélène Kérouanton et Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 104 (2006, janv.). - P. 4-13. - Accessible en ligne.
- L'importance des retours à la région natale / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 94 (2003, juin). - P. 20-23. - Accessible en ligne.
- Bretagne : les nouveaux profils des migrants / Michel Rouxel ; Insee, Direction régionale de Bretagne. - Dans : *Octant* ; n°84 (2000, déc.). - P. 4-10. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 2006 : les migrations entre départements : le Sud et L'Ouest toujours très attractifs / Brigitte Baccaïni et David Levy ; Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur. - Dans : *Insee première* ; n° 1248 (2009, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Des mobilités résidentielles de début de carrière moins favorables aux femmes / Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet, Valérie Roux. - Dans : *Economie et statistique* ; n° 415-416 (2008). - P. 61-80. - Accessible en ligne.
- La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ? / Christine Couet ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 159-179. - Accessible en ligne.
- Trajectoires résidentielles des personnes âgées / Virginie Christel ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 525-529. - Accessible en ligne.
- Changer de logement dans le même environnement / Christelle Mino-dier ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 515-523. - Accessible en ligne.
- Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles / Thierry Debrand, Claude Taffin ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 505-513. - Accessible en ligne.
- La mobilité résidentielle des jeunes / Christine Couet ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 495-504. - Accessible en ligne.
- Mobilité des populations et territoires de Bretagne, à l'horizon 2030 : réflexions prospectives / Conseil économique et social ; Yves Morvan, Jean-Pierre Vighetti. - Rennes : Région Bretagne, 2007. - 264 p.
- La Bretagne en mouvement / Hervé Le Bras. - La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 2008. - 67 p.
- Bretagne, la grande séductrice ? / Alain Croix, Gabrielle Touret-Barbotin, Didier Guyvarc'h...[et al.]. - Dans : *Bretagne[s]* ; n° 3 (2006, juil.-sept.). - P. 6-73.
- La nouvelle attractivité bretonne ou le grand retournement / Olivier David. - Dans : *Bretagne[s]* ; n° 1 (2006, janv.-mars). - P. 40-41.
- www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- www.insee.fr
- www.ined.fr